Digne-les-Bains (04). Abdellah jugé pour douze coups de pic à glace sur son épouse

17/04/2012 à 14h12

Abdellah comparaît depuis hier devant la cour d'assises de Digne pour "tentative d'homicide volontaire" sur son épouse, en juin 2009 à Manosque. Hier, le médecin expert s'est dit surpris qu'elle ne soit pas morte.

Ce soir de juin 2009 la violence contenue d'Abdellah depuis son retour d'une année passée au Maroc, pendant laquelle son épouse s'est émancipée, atteint son paroxysme. N'ayant cure de la présence de ses enfants et d'une amie de sa femme, il la frappe avec le pic à glace. "*Il y avait énormément de sang, partout dans la pièce, sur les murs, le sol, le canapé*" témoigne un policier. *"La scène était atroce, ajoute un autre. J'imaginais la violence qu'il a pu y avoir*."

Une violence engendrée semble-t-il par la frustration et l'humiliation de dépendre désormais financièrement de sa femme. Lui qui ne comprend pas qu'une femme puisse avoir son propre compte : "*Pour quoi faire ? Si elle a besoin, elle demande*" se justifie-t-il encore. Lorsqu'il part au Maroc en 2008, cet homme, propriétaire de plusieurs maisons dans son pays, exige que sa femme ne dépense que 50 € par semaine pour faire vivre leurs cinq enfants, alors âgés de 3 à 17 ans. Latifa, 40 ans aujourd'hui, se voit alors contrainte de travailler. Ce sera le début d'une nouvelle vie.

Pour la première fois depuis qu'elle a suivi son époux en France, ce pays où, lui avait-il dit : "*Je t'emmène pour faire des enfants parce que là-bas il y a les allocations familiales*" elle mène une vie "*normale*." Elle qui, jusque-là , était battue, insultée, et qui n'avait pas le droit de sortir

de l’appartement et de parler aux voisines, s’assume financièrement. Elle déménage et peut gâter ses enfants. La voici libre et autonome. Et elle aime ça. Et puis, les 1 200 € d’allocations (logement et familiales) sont désormais versés à son nom.

À son retour, Abdellah découvre que les choses ont bien changé. Adieu les “allocs”. Il se retrouve soudain dépendant d’elle financièrement. Pour la première fois de sa vie, il prépare ses repas. Une situation offensante pour cet être frustre qui ne fonctionne que par la terreur. Lors de sa garde à vue, l’accusé avait reconnu avoir donné des coups de pic à glace à son épouse, avant d’être frappé d’amnésie deux jours plus tard. Hier encore, il a assuré au président Ros : “*Je ne me souviens de rien, je te le jure Monsieur le juge !*”

La Provence

(Merci à jojo2)